



EVALUATION EN EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE AU BACCALAUREAT 2018

Ce document a pour but, conformément aux textes en vigueur, d'informer les élèves et leurs parents sur les modalités d'évaluation du contrôle continu au Baccalauréat en EPS, mises en place depuis septembre 2002 (BO du 09/04/2002).

Ce document tient lieu de convocation officielle et le coupon ci-après devra être remis, signé, au professeur d'EPS.

Le candidat choisira un « ensemble » de 3 Activités Physiques et Sportives, parmi celles proposées dans l'établissement, et tenant compte des installations sportives disponibles et de l'effectif d'élèves intéressés. Cet ensemble comportera au moins 2 activités de la liste nationale et éventuellement une 3^{ème} activité choisie dans la liste académique.

La composition de ces ensembles sera équilibrée en temps de pratique et en domaines de compétences visées.

Chaque activité fera l'objet d'un cycle de 8 à 9 séances de pratique et sera évaluée, dans le créneau habituel d'EPS, au cours des périodes précisées ci-dessous et validées par le Conseil d'Administration.

1^{ère} APS : Entre le 12 novembre 2018 et le 23 novembre 2018.

2^{ème} APS : Entre le 28 janvier 2019 et le 8 février 2019.

3^{ème} APS : Entre le 6 mai 2019 et le 17 mai 2019.

La **session de rattrapage** se déroulera la semaine du 20 au 24 mai 2019 sur convocation.

Hormis dans le cas d'une inaptitude, validée par le médecin scolaire après remise du Certificat Médical distribué aux élèves en début d'année (et conforme à l'arrêté du 13.09.1989), et **au plus tard 72 heures après l'épreuve**, toute absence à une évaluation entraînera **la note de 00/20** pour l'épreuve concernée. L'élève sera alors convoqué pour la session de rattrapage ou, éventuellement, à une épreuve adaptée.

L'évaluation sera réalisée par 2 enseignants d'EPS : le professeur du groupe et un autre professeur, désigné par le chef d'établissement. Les critères d'évaluation sont déterminés au plan national et déterminent un niveau d'acquisition, exigible en classe de Terminale. Le détail de ces évaluations sera expliqué aux élèves et travaillé lors des séances du cycle.

La moyenne de ces 3 évaluations (arrondie au point entier le plus proche) sera soumise à une commission d'harmonisation et d'attribution des notes du Bac EPS. Elle constituera la note finale prise en compte au premier groupe d'épreuves (coefficient 2).

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Monsieur le Proviseur et les professeurs d'EPS

Coupon à remettre au professeur d'EPS

Nom, prénom : Classe :
reconnais avoir pris connaissance des modalités et des dates d'évaluation pour les épreuves d'EPS au Baccalauréat 2018.

Signature de l'élève

Signature des parents